

Installations : Dossier d'élimination des déchets (excluant les aliments et les médicaments)

1. L'utilisateur :
 - Tous les apiculteurs.
2. La fréquence d'utilisation :
 - Au besoin.
3. Les raisons d'enregistrer les présents renseignements sont les suivantes :
 - La gestion commerciale
 - Le présent dossier fait partie des exigences d'enregistrement de l'ACIA.
 - C'est un outil qui aide à maintenir l'imputabilité du personnel face à l'élimination des déchets.
 - La biosécurité apicole
 - Fait partie de la gestion globale qui vise à améliorer la biosécurité apicole.
 - La salubrité des aliments
 - Fournit un outil de dépistage des contaminants potentiels dans le miel.
 - Fait partie de la gestion globale qui vise à réduire les contaminants potentiels dans le miel.
4. Les références à la Norme de biosécurité apicole et au CBISQT :
 - La Norme de biosécurité apicole : pages 62-65
 - LE CBISQT : pages 11, 26-27, 36, 52-53, 60, 73-81, 93 et 99-103
 - Le présent modèle est une adaptation du formulaire 6.0 (page 164) de la Norme de biosécurité apicole et du formulaire 9.0.4 (page 170) du CBISQT.
5. Commentaires généraux :
 - Garder l'accès facile aux dossiers afin de faciliter leur mise à jour.
 - Tous les apiculteurs doivent vérifier les règlements municipaux afin de s'assurer qu'ils suivent les protocoles d'élimination des déchets appropriés de leur municipalité.
 - Dans le présent guide, on indique l'élimination des aliments et des médicaments dans le modèle « Marchandises : Dossier sur la gestion et l'élimination des aliments et des médicaments ».